

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE

02

EDUCATION

01

ECONOMIE

09

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.arpmp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@arpmp.cm. Web: www.arpmp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@arpmp.cm

N° 2193

30 Novembre 2020

30 November 2020

5:50 PM/17H:50

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE**# RESUME DES CONSULTATIONS****1**

Reference [003/DC/HYDRAC/CIPM/2020 du 26/11/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N°003/DC/HYDRAC/CIPM/2020 DU 26/11/2020 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DENETTOYAGE DES BÂTIMENTS ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS EN 2021 À LA SOCIÉTÉ HYDRAC S.A.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 21-12-2020

2

Reference [004/DC/HYDRAC/CIPM/2020 du 26/11/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N°004/DC/HYDRAC/CIPM/2020 DU 26/11/2020 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE GARDIENNAGE ET DE SÉCURITÉ EN 2021 À LA SOCIÉTÉ HYDRAC S.A.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 22-12-2020

3

Reference [0413/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0413/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2020 DU 22 NOVEMBRE 2020 EN VUE DE LA SELECTION DES BUREAUX D'ETUDES POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DE VIABILISATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES FORMATEURS ET DE DEVELOPPEMENT DES PROGRAMMES (INFFDP).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 29-12-2020

4

Reference [N°1095/20/C/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N°1095/20/C/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CEN/CPM/2020, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MULTIRISQUES DES MAGASINS ET BUREAUX, TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET STOCKS DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES (LOT UNIQUE) DE LA CENAME :

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

5

Reference [COMMUNIQUE N°08/AONO/ONCC/DG/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°08/AONO/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ONCC/CIPM/2020 DU 14 OCTOBRE 2020 POUR LA FOURNITURE ET LES PRESTATIONS DIVERSES AU LABORATOIRE DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference COMMUNIQUE N°09/AONO/ONCC/DG/CIPM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°09/AONO/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/ONCC/CIPM/2020 DU 15 OCTOBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DES RÉACTIFS ET CONSOMMABLES, LA RÉPARATION ET LA MISE À JOUR DES ÉQUIPEMENTS AU LABORATOIRE DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (ONCC). Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
----------	--

7	Reference N°18246/ CAA/DAG/SDAAB/SM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°18246/ CAA/DAG/SDAAB/SM DU 27 NOVEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 12114/DC/CAA/CIPM/2020 DU 19 AOÛT 2020 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
----------	--

8	Reference 035 /CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°035 /CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DU GRE A GRE N° 004720/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE4/CEA7 DU 07 OCTOBRE 2020 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE SANTE PERSONNEL ET DES ORGANES DIRIGEANTS DE LA CUD. FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2020 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
----------	---

9	Reference 034 /CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°034 /CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DU GRE A GRE N° 004711/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE5/NC DU 06 OCTOBRE 2020 POUR LES ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UNE USINE DE TRAITEMENT DES DECHETS SOLIDES A NGOMBE PK 27 FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2020 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
----------	---

10	Reference N°18246/ CAA/DAG/SDAAB/SM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°18246/ CAA/DAG/SDAAB/SM DU 27 NOVEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 12114/DC/CAA/CIPM/2020 DU 19 AOÛT 2020 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

11	Reference COMMUNIQUE N°08/AONO/ONCC/DG/CIPM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°08/AONO/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ONCC/CIPM/2020 DU 14 OCTOBRE 2020 POUR LA FOURNITURE ET LES PRESTATIONS DIVERSES AU LABORATOIRE DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

12	<p>Reference COMMUNIQUE N°09/AONO/ONCC/DG/CIPM Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°09/AONO/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/ONCC/CIPM/2020 DU 15 OCTOBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DES RÉACTIFS ET CONSOMMABLES, LA RÉPARATION ET LA MISE À JOUR DES ÉQUIPEMENTS AU LABORATOIRE DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (ONCC).</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

13	<p>Reference DECISION N°1843/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHES Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°1843/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHES PORTANT ATTRIBUTION DES LOTS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/ONCC/CIPM/2020 DU 15 OCTOBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DES RÉACTIFS ET CONSOMMABLES, LA RÉPARATION ET LA MISE À JOUR DES ÉQUIPEMENTS AU LABORATOIRE DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (ONCC).</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

14	<p>Reference DECISION N°1841/ONCC/DG/ CELLULE Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°1841/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHES PORTANT ATTRIBUTION DES LOTS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ONCC/CIPM/2020 DU 14 OCTOBRE 2020 POUR LA FOURNITURE ET LES PRESTATIONS DIVERSES AU LABORATOIRE DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

15	<p>Reference N°1094/20/D/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°1094/20/D/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDEPORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CEN/CPM/2020, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MULTIRISQUES DES MAGASINS ET BUREAUX, TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET STOCKS DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES (LOT UNIQUE) DE LA CENAME :</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

16	<p>Reference 024/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2020 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°024/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DU GRE A GRE N° 004711/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE5/NC DU 06 OCTOBRE 2020 POUR LES ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UNE USINE DE TRAITEMENT DES DECHETS SOLIDES A NGOMBE PK 27</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

17	<p>Reference 025/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2020 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 025/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DU GRE A GRE N° 004720/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMBEC/CE5/NC DU 07 OCTOBRE 2020 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE SANTE DU PERSONNEL ET DES ORGANES DIRIGEANTS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	057/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDEMAHLP/SDAG/SM/2020 Lire
	Titre/objet	PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N° 008/M/EDC/DG/CIPM/2019 DU 27 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE D'EAU POTABLE POUR LA CITÉ DE LOM PANGAR.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

19	Reference	057/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDEMAHLP/SDAG/SM/2020 du 24 Nov. 2020 Lire
	Titre/objet	PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N° 008/M/EDC/DG/CIPM/2019 DU 27 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE D'EAU POTABLE POUR LA CITÉ DE LOM PANGAR.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

20	Reference	057/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDEMAHLP/SDAG/SM/2020 du 24 Nov. 2020 Lire
	Titre/objet	PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N° 008/M/EDC/DG/CIPM/2019 DU 27 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE D'EAU POTABLE POUR LA CITÉ DE LOM PANGAR.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

HYDROCARBURES-ANALYSES-CONTRÔLES

**AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N°003/DC/HYDRAC/CIPM/2020 DU 26/11/2020
POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DENETTOYAGE DES BÂTIMENTS ET ENTRETIEN DES ESPACES
VERTS EN 2021 À LA SOCIÉTÉ HYDRAC S.A.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
6203.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'hygiène et de l'entretien de ses locaux, la Société Anonyme Hydrocarbures-Analyses-Contrôles (HYDRAC S.A.) située au 935 Route du Centre Industriel-3w 830 Bassa-Douala, entend procéder au recrutement au titre de l'exercice 2021, d'un prestataire externe pour assurer les services de nettoyage des bâtiments et entretien des espaces verts tous les jours ouvrés sur les sites abritant :

- Le siège social de la société HYDRAC situé à la zone industrielle de Bassa à Douala,
- Le Centre de contrôles techniques de véhicules situé à la zone aéroportuaire de Douala,
- La Résidence de fonction de son Directeur Général située à Bonapriso – Douala.

2. Allotissement

La demande de cotation est constituée d'un (01) lot unique.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés œuvrant dans la fourniture de service de nettoyage des bâtiments et entretien des espaces verts, agréées par l'Administration et s'étant acquittées de leurs droits, taxes, impôts, cotisations et redevances de quelque nature que ce soit.

4. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le budget de la société HYDRAC S.A. de l'exercice 2021, dont l'imputation budgétaire est 6203.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation est disponible aux heures ouvrables au :
Siège de la société HYDRAC S.A.
Sis au 935 Route du Centre Industriel-3w 830 Bassa-Douala,
B.P. 12 806 Douala,
Tel. 233 37 04 36, 233 37 04 63, 233 37 05 16,
Fax 233 37 04 66, e-mail : hydracsa@yahoo.fr

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables d'HYDRAC, auprès de la Direction de l'Administration et des Ressources Humaines de la Société d'HYDRAC S.A., dès publication du présent avis, contre présentation du reçu de versement portant l'objet de la consultation, d'une somme de trente mille francs CFA (30.000 FCFA) non remboursable.

Cette somme qui représente les frais d'acquisition du dossier de consultation doit être versée dans le compte-CAS n°06800-33598800001-86 ouvert à la BICEC.

Une copie de ce reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, doit être déposée sous pli fermé au secrétariat de la Direction Générale d'HYDRAC S.A. située au 935 Route du Centre Industriel -3w 830 Bassa, B.P 12806 Douala - République du CAMEROUN, Tél. : 233-37-04-36 ; 233-37-04-63 ; 233-37-05-16 Fax : 233-37-04-66 ; E-mail hydracsa@yahoo.fr, au plus tard le **21 décembre 2020**

« **DEMANDE DE COTATION N°03/DC/HYDRAC/CIPM/2020 du 26/11/2020 pour la fourniture de services de nettoyage des bâtiments et entretien des espaces verts en 2021 à la société HYDRAC S.A.** »

Financement: budget HYDRAC 2021

CONFIDENTIEL – A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »

8. Delai de Livraison

La période de couverture est de douze (12) mois pour les trois sites, soit du **1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 à minuit.**

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée à l'immeuble siège d'HYDRAC S.A. à Douala, le **21 décembre 2020 à 13 heures précises**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés d'HYDRAC S.A. siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge.

10. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de la présente Demande de Cotation sont notamment les suivants :

- **Non présentation des pièces de l'offre suivant les modèles demandés ou fournis ;**
- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Absence ou non-conformité de l'agrément ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative ;
- Spécifications techniques non conformes ;
- Non satisfaction des critères de qualification ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;

8.2. Critères de qualification

L'évaluation des pièces administratives et du dossier technique, se présentent comme suit :

ü Grille d'évaluation :

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	Binaire / Qualifié ou non
2	Dossier Administratif	Binaire / Qualifié ou non
3	Démarche Qualité	Binaire / Qualifié ou non
4	Equipement technique sur site de travail	Binaire / Qualifié ou non
5	Expérience dans le domaine	Binaire / Qualifié ou non
6	Surface financière	Binaire / Qualifié ou non
7	Modalités de paiements des factures	Binaire / Qualifié ou non

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

DOUALA le 26 Novembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKOUME David

HYDROCARBURES-ANALYSES-CONTRÔLES

**AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N°004/DC/HYDRAC/CIPM/2020 DU 26/11/2020
POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE GARDIENNAGE ET DE SÉCURITÉ EN 2021 À LA SOCIÉTÉ
HYDRAC S.A.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
6203.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation des biens et des personnes dans ses locaux, la Société Anonyme Hydrocarbures-Analyses-Contrôles (HYDRAC S.A.) située au 935 Route du Centre Industriel-3w 830 Bassa-Douala, entend procéder au recrutement au titre de l'exercice 2021, d'un prestataire de service pour assurer le service de gardiennage et de sécurité tous les jours, 24 heures sur 24, y compris le samedi, le dimanche et les jours fériés, sur les sites abritant :

- Le siège social de la société HYDRAC situé à la zone industrielle de Bassa à Douala,
- Le Centre de contrôles techniques de véhicules situé à la zone aéroportuaire de Douala,
- La Résidence de fonction de son Directeur Général située à Bonapriso – Douala.

2. Allotissement

La demande de cotation est constituée d'un (01) lot unique.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés œuvrant dans le domaine de la sécurité et du gardiennage, agréées par l'Administration et s'étant acquittées de leurs droits, taxes, impôts, cotisations et redevances de quelque nature que ce soit.

4. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le budget de la société HYDRAC S.A. de l'exercice 2021, dont l'imputation budgétaire est 6203.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation est disponible aux heures ouvrables au :

Siège de la société HYDRAC S.A.

Sis au 935 Route du Centre Industriel-3w 830 Bassa-Douala,

B.P. 12 806 Douala,

Tel. 233 37 04 36, 233 37 04 63, 233 37 05 16,

Fax 233 37 04 66, e-mail : hydracsa@yahoo.fr

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables d'HYDRAC, auprès de la Direction de l'Administration et des Ressources Humaines de la Société d'HYDRAC S.A., dès publication du présent avis, contre présentation du reçu de versement portant l'objet de la consultation, d'une somme de trente mille francs CFA (30.000 FCFA) non remboursable.

Cette somme qui représente les frais d'acquisition du dossier de consultation doit être versée dans le compte-CAS n°06800-33598800001-86 ouvert à la BICEC.

Une copie de ce reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, doit être déposée sous pli fermé au secrétariat de la Direction Générale d'HYDRAC S.A. située au 935 Route du Centre Industriel -3w 830 Bassa, B.P 12806 Douala - République du CAMEROUN, Tél. :233-37-04-36 ; 233-37-04-63 ;233-37-05-16 Fax : 233-37-04-66 ; e-mail : hydracsa@yahoo.fr, au plus tard **le 22 décembre 2020 à 12 heures précises**, heure locale, et devront porter uniquement la mention suivante :

« DEMANDE DE COTATION N°04/DC/HYDRAC/CIPM/2020 du 26/11/2020 pour la fourniture de services de gardiennage et de sécurité en 2021 à la société HYDRAC S.A.

Financement: budget HYDRAC 2021

CONFIDENTIEL – A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »

8. Delai de Livraison

La période de couverture est de douze (12) mois pour les trois sites, soit du **1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 à minuit.**

9. Recevabilité des Offres

n/a

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée à l'immeuble siège d'HYDRAC S.A. à Douala, **le 22 décembre 2020 à 13 heures précises**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés d'HYDRAC S.A. siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de la présente Demande de Cotation sont notamment les suivants :

- **Non présentation des pièces de l'offre suivant les modèles demandés ou fournis ;**
- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Absence ou non-conformité de l'agrément ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative ;
- Spécifications techniques non conformes ;
- Non satisfaction des critères de qualification ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique.

Critères essentiels

L'évaluation des pièces administratives et du dossier technique, se présentent comme suit :

Grille d'évaluation :

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	Binaire /Qualifié ou non
2	Dossier Administratif	Binaire / Qualifié ou non
3	Démarche Qualité	Binaire / Qualifié ou non
4	Equipement technique sur site de travail	Binaire / Qualifié ou non
5	Expérience dans le domaine	Binaire / Qualifié ou non
6	Surface financière	Binaire / Qualifié ou non
7	Modalités de paiements des factures	Binaire / Qualifié ou non

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

DOUALA le 26 Novembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKOUME David

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0413/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2020 DU 22 NOVEMBRE 2020 EN VUE DE LA SELECTION DES BUREAUX D'ETUDES POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DE VIABILISATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES FORMATEURS ET DE DEVELOPPEMENT DES PROGRAMMES (INFFDP).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de la coopération entre la République du Cameroun et la République de Corée, le Cameroun a bénéficié d'un don d'USD 6 400 000 (six millions quatre cent mille dollars) pour la construction, l'équipement de l'Institut National de Formation des Formateurs et de Développement des Programmes (INFFDP) de Yaoundé et la formation de son personnel. Le site abritant ce complexe est situé au centre administratif Yaoundé III en face de l'Imprimerie Nationale. Il a une superficie de 5000 m².

Le bâtiment principal étant construit sur une superficie d'environ 3000 m², il est envisagé de construire un mur de soutènement du côté du canal du Mfoundi, la clôture autour du site et de viabiliser les espaces internes et externe de l'Institut National de Formation des Formateurs et de Développement des Programmes (INFFDP) de Yaoundé.

2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint en vue de la réalisation de l'étude de viabilisation de l'Institut National de Formation des Formateurs et de Développement des Programmes (INFFDP) de Yaoundé.

3. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la consultation sus indiquée ont pour objectif de doter l'Institut d'infrastructures complémentaires lui permettant de mener à bien ses missions en toute sécurité. Il s'agira donc de recruter un bureau d'études qui en raison de ses compétences sera chargé par le Maître d'Ouvrage de réaliser les études architecturales, technique et économique de la réalisation d'un mur de soutènement, d'une clôture et des aménagements internes et externes à l'Institut National de Formation des Formateurs et de Développement des Programmes de Yaoundé.

A cet effet le Bureau d'Etudes Techniques devra :

- Mener des études géotechniques et topographiques complémentaires ;
- Réaliser des études techniques pour la construction d'un mur de soutènement du site du côté du canal sur le Mfoundi ;
- Réaliser les études de construction d'une clôture sur l'espace non clôturé du site ;
- Réaliser les études de viabilisation générale de la partie non bâtie du site;
- Proposer un phasage des travaux permettant une mobilisation des moyens et une réalisation progressive des travaux.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature, rédigés en français ou en anglais doivent être remis en trois (03) exemplaires dont un original et deux copies marquées comme telles, sous plis fermé et scellé, au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), Direction des Affaires Générales, sis à Nlongkak au plus tard le 29 décembre 2020 à 15 heures 30 minutes avec la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0413/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2020 DU 22 NOVEMBRE 2020 EN VUE DE LA SELECTION DES BUREAUX D'ETUDES POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DE VIABILISATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES FORMATEURS ET DE DEVELOPPEMENT DES PROGRAMMES (INFFDP).

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

5. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, chaque Bureau d'Etudes devra présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués et feront l'objet de vérification.

a) Volume 1 : Pièces administratives

Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois à compter de la date de signature du présent avis. Il s'agit de :

- v une lettre de motivation dûment signée et précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné avec une indication de l'adresse et la localisation de la structure ;
- v une attestation de non exclusion des Marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- v une attestation de non redevance fiscale ;
- v une copie de la carte de contribuable en cours de validité, certifiée par le service compétent.

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus au-delà du délai réglementaire requis entraînera la non recevabilité de la candidature.

b) Volume 2 : Dossier Technique

Le dossier technique devra comprendre :

b1- Les moyens humains

Le Cabinet devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel clé composé de :

Un Chef de Projet

Diplôme d'Architecte, inscrit à l'ordre, ayant au moins cinq ans d'expérience générale dans le suivi et contrôle des projets similaires, disposant d'une bonne connaissance dans la conception d'infrastructures administrative ou résidentielle et une bonne capacité de rédaction et de synthèses. En outre, il devra disposer d'au moins trois expériences avérées dans la conception et le suivi d'un projet de construction d'un bâtiment à usage d'habitation et une bonne maîtrise des logiciels de dessin.

Un Ingénieur de Génie Civil

Diplôme d'Ingénieur de Génie Civil, spécialiste structure avec de bonnes connaissances des modes constructifs possibles tant en béton armé qu'en structure métallique ou bois, dans le contexte local de réalisation des ouvrages. Il devra disposer d'au moins trois ans d'expérience générale et d'une parfaite maîtrise des logiciels de calcul bâtiment. D'une manière spécifique, il devra justifier d'au moins trois réalisations dans la conception technique des projets de projet de complexité à l'opération envisagée.

Un Ingénieur Génie Civil spécialiste en Géotechnique

Diplôme d'Ingénieur de Conception en Génie Civil, spécialiste en Géotechnique avec trois ans d'expérience générale et avoir réalisé spécifiquement trois projets dans la conception technique des projets de complexité équivalente et disposant de bonnes connaissances dans les études de sols et des modes et techniques de construction des ouvrages de soutènement en divers matériaux.

Un Ingénieur spécialiste en fluides

Diplôme d'Ingénieur de conception de génie électrique ou électrotechnique ayant au moins trois ans d'expérience dans la réalisation des prestations similaires et une bonne capacité de rédaction des pièces écrites des lots Electricité, Climatisation et Plomberie sanitaire du CCTP.

Un Ingénieur en VRD

Diplôme d'Ingénieur de Conception de Génie Civil avec une expérience générale de trois ans, spécialiste VRD disposant d'une bonne connaissance des contraintes liées aux caractéristiques climatiques et faisabilités techniques de la zone et ayant spécifiquement réalisé trois projets similaires et doté d'une bonne capacité de rédaction des pièces écrites des lots VRD.

Un Métreur

Diplôme d'Ingénieur de Conception en Génie Civil, spécialiste Métreur avec trois ans d'expérience générale et une bonne connaissance des matériaux locaux des conditions de leur utilisation. Il devra avoir réalisé au moins trois projets dans la rédaction de pièces écrites des lots architecturaux et dans l'établissement d'estimation quantitative et de coûts.

N.B : ***Le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois mois et se rapportant audit personnel sont fournies et dûment signées à savoir :***

- les attestations d'inscription à l'ordre ;
- le curriculum vitae signé de chaque personnel ;
- la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel signée par l'Autorité Administrative compétente ;

NB : **la non production de l'une de ces pièces entraînera pour le personnel considéré, la note zéro (0).**

B₂- Les références du Cabinet

Le Cabinet devra fournir les documents attestant qu'elle a réalisé avec succès au cours des trois dernières années au moins deux projets d'au moins **dix millions (10 000 000) FCFA** dans le domaine des études architecturales. Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants :

v la copie de l'extrait du contrat comportant les 1^{ères} et dernières page ;

v le procès-verbal de réception des prestations et/ou l'attestation de bonne fin délivrée par le Maître d'ouvrage ou ses services.

B₃- Le Cabinet doit justifier la possession en propre ou en location les moyens logistiques, techniques et matériels à mettre en place pour la bonne réalisation des prestations à savoir :

- La liste d'appareils topographiques ;
- La liste des moyens logistiques accompagnés des justificatifs (preuves de propriété ou de location). Il s'agit entre autre des véhicules, téléphones, fax...)
- La liste du matériel informatique (ordinateurs, imprimantes, vidéo projecteur, photocopieur, scanner...) accompagnés des justificatifs.

6. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

a- Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Expérience non requise d'au moins trois Experts clés dont dispose le Cabinet dans la réalisation des prestations ;
- Note inférieure à 20/30 dans la compréhension de la mission ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100.

b- Critères essentiels

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

- Qualification et expérience des personnels clés : 40 points
- Références du Bureau d'Etudes : 20 points
- Compréhension de la mission : 30 points
- Moyens matériels et logistiques : 05 points
- Présentation du dossier : 05 points
- TOTAL : 100 points

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur 100, seront retenus pour participer à l'Appel d'offres National Restreint.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront éventuellement être fournis aux candidats qui le désirent à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, sise immeuble ministériel de Nlongkak Tél : 222 20 72 65/222 20 45 81 Yaoundé.

8. Evaluation et publication des resultats

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint portant sur « la réalisation de l'étude de viabilisation de l'Institut National de Formation des Formateurs et de Développement des Programmes (INFFDP)» tiendra lieu des résultats du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt.

YAOUNDE le 23 Novembre 2020

Le *MINISTRE*

ISSA TCHIROMA BAKARY

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

COMMUNIQUÉ N°1095/20/C/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CEN/CPM/2020, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MULTIRISQUES DES MAGASINS ET BUREAUX, TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET STOCKS DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES (LOT UNIQUE) DE LA CENAME :

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CENAME, Maître d'Ouvrage, communique :

Par décision d'attribution n°**1094/20/D/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE** du 27 NOVEMBRE 2020, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire pour l'exécution des prestations, objet de l'Appel d'Offres suscité, à la CENAME :

ZENITHE INSURANCE SA, Lot unique: couverture en assurance Multirisques des magasins et bureaux, tous risques informatiques et stocks de produits pharmaceutiques de la CENAME, pour un montant total toutes taxes comprises de **28 595 617 (Vingt huit millions cinq cent quatre vingt quinze mille six cent dix sept) Francs CFA**. La durée d'exécution est de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service d'exécution de la Lettre-commande.

Ladite entreprise ou son représentant dûment désigné, est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction Générale de la CENAME, Direction Administrative et Financière pour la préparation du projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 27 Novembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

VANDI DELI

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

COMMUNIQUE N°08/AONO/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ONCC/CIPM/2020 DU 14 OCTOBRE 2020 POUR LA FOURNITURE ET LES PRESTATIONS DIVERSES AU LABORATOIRE DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café communique : Les soumissionnaires ci-après sont retenus pour fournitures et prestations, objet de l'Appel d'Offres cité ci-dessus, sur financement du budget de l'ONCC : Exercice 2020.

Lots	Soumissionnaires	Délai d'exécution	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Lot 1 : Fourniture du Petit Matériel	CGI SUARL	30 Jours	54 926 700	10 573 390	65 500 090
Lot 2 : Fourniture des équipements	ETS SIIS	30 Jours	53 601 364	10 318 263	63 919 627
Lot 3 : Renforcement des Capacités du Personnel au Laboratoire	ETS TEL	30 jours	18 300 000	3 522 750	21 822 750

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières, 9^e étage, porte 9/5, téléphone 233 42 59 36 pour la formalisation des projets de Marché respectifs.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au secrétariat de la Commission Passation des Marchés de l'ONCC, 9^e étage, porte 9/4

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

DOUALA le 27 Novembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

COMMUNIQUE N°09/AONO/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/ONCC/CIPM/2020 DU 15 OCTOBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DES RÉACTIFS ET CONSOMMABLES, LA RÉPARATION ET LA MISE À JOUR DES ÉQUIPEMENTS AU LABORATOIRE DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (ONCC).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café communique : Les soumissionnaires ci-après sont retenus pour les fournitures et prestations, objet de l'Appel d'Offres cité ci-dessus, sur financement du budget de l'ONCC : Exercice 2021.

Lots	Soumissionnaires	Délai d'exécution	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Lot 1 : Fourniture des réactifs et Consommables	TLM	90 Jours	53 672 191	10 331 897	64 004 088
	MEDICALSARL				
Lot 2 : Réparation et mise à jour des équipements	ETS TEL	90 Jours	39 120 000	7 530 600	46 650 600

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières, 9^e étage, porte 9/5, téléphone 233 42 59 36 pour la formalisation des projets de Marché respectifs. Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés de l'ONCC, 9^e étage, porte 9/4. Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

DOUALA le 27 Novembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

COMMUNIQUE N°18246/ CAA/DAG/SDAAB/SM DU 27 NOVEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 12114/DC/CAA/CIPM/2020 DU 19 AOÛT 2020 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement, sise au 8^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAA, Boulevard du 20 mai, B.P. 7167 Yaoundé,

Communique:

Par décision N° **18245/CAA/DAG/SDAAB/SM** du **27 Novembre 2020**

La Société **ITG STORE S.A**, B.P : 812 Douala, Tél. (237) 696 824 637 / (237) 682 694 040, a été retenue adjudicataire du marché relatif à la Demande de Cotation pour la fourniture du matériel informatique à la CAA pour un montant de **Francs CFA 15 000 000** (quinze millions) toutes taxes comprises et un délai de livraison de 45 jours.

Le Directeur Général de la Société **ITG STORE S.A** est invité à se présenter à la Caisse Autonome d'Amortissement, sise au niveau -1 de son immeuble siège, Boulevard du 20 Mai Yaoundé, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 27 Novembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

EVINA OBAM Richard

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°035 /CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DU GRE A GRE N° 004720/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE4/CEA7 DU 07 OCTOBRE 2020 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE SANTE PERSONNEL ET DES ORGANES DIRIGEANTS DE LA CUD. FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°_025___/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2020 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délai ci-après :

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (FCFA TTC)	DELAI (en année)
1	CHANAS ASSURANCES S.A	343 286 907	01
2	<i>BP : 109 Douala-Cameroun, Tél : (237) 699 30 27 13 /676 80 39 83/ 233 42 14 74</i>	28 389 099	

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine /Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620 de la Rue du Gouverneur CARRAS, de Bonanjo, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, tient lieu de « main – levée » de la caution de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 24 Novembre 2020

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°034 /CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DU GRE A GRE N° 004711/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE5/NC DU 06 OCTOBRE 2020 POUR LES ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UNE USINE DE TRAITEMENT DES DECHETS SOLIDES A NGOMBE PK 27FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :
L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° 024 /D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2020 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délai ci-après :

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (FCFA TTC)	DELAI (en mois)
Unique	GLOBAL ENVIRONMENT AND SERVICE SARL <i>BP : 8725 Douala-Cameroun, Tél : (237) 699 95 38 47 / 696 97 51 44</i>	58 104 560	04

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine /Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620 de la Rue du Gouverneur CARRAS, de Bonanjo, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, tient lieu de « main – levée » de la caution de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 24 Novembre 2020

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

COMMUNIQUE N°18246/ CAA/DAG/SDAAB/SM DU 27 NOVEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 12114/DC/CAA/CIPM/2020 DU 19 AOÛT 2020 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement, sise au 8^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAA, Boulevard du 20 mai, B.P. 7167 Yaoundé,

Communique:

Par décision N° **18245/CAA/DAG/SDAAB/SM** du **27 Novembre 2020**

La Société **ITG STORE S.A**, B.P : 812 Douala, Tél. (237) 696 824 637 / (237) 682 694 040, a été retenue adjudicataire du marché relatif à la Demande de Cotation pour la fourniture du matériel informatique à la CAA pour un montant de **Francs CFA 15 000 000** (quinze millions) toutes taxes comprises et un délai de livraison de 45 jours.

Le Directeur Général de la Société **ITG STORE S.A** est invité à se présenter à la Caisse Autonome d'Amortissement, sise au niveau -1 de son immeuble siège, Boulevard du 20 Mai Yaoundé, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 27 Novembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

EVINA OBAM Richard

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

COMMUNIQUE N°08/AONO/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ONCC/CIPM/2020 DU 14 OCTOBRE 2020 POUR LA FOURNITURE ET LES PRESTATIONS DIVERSES AU LABORATOIRE DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café communique : Les soumissionnaires ci-après sont retenus pour fournitures et prestations, objet de l'Appel d'Offres cité ci-dessus, sur financement du budget de l'ONCC : Exercice 2020.

Lots	Soumissionnaires	Délai d'exécution	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Lot 1 : Fourniture du Petit Matériel	CGI SUARL	30 Jours	54 926 700	10 573 390	65 500 090
Lot 2 : Fourniture des équipements	ETS SIIS	30 Jours	53 601 364	10 318 263	63 919 627
Lot 3 : Renforcement des Capacités du Personnel au Laboratoire	ETS TEL	30 jours	18 300 000	3 522 750	21 822 750

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières, 9^e étage, porte 9/5, téléphone 233 42 59 36 pour la formalisation des projets de Marché respectifs.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au secrétariat de la Commission Passation des Marchés de l'ONCC, 9^e étage, porte 9/4

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

DOUALA le 27 Novembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

COMMUNIQUE N°09/AONO/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/ONCC/CIPM/2020 DU 15 OCTOBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DES RÉACTIFS ET CONSOMMABLES, LA RÉPARATION ET LA MISE À JOUR DES ÉQUIPEMENTS AU LABORATOIRE DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (ONCC).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café communique : Les soumissionnaires ci-après sont retenus pour les fournitures et prestations, objet de l'Appel d'Offres cité ci-dessus, sur financement du budget de l'ONCC : Exercice 2021.

Lots	Soumissionnaires	Délai d'exécution	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Lot 1 : Fourniture des réactifs et Consommables	TLM	90 Jours	53 672 191	10 331 897	64 004 088
	MEDICALSARL				
Lot 2 : Réparation et mise à jour des équipements	ETS TEL	90 Jours	39 120 000	7 530 600	46 650 600

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières, 9^e étage, porte 9/5, téléphone 233 42 59 36 pour la formalisation des projets de Marché respectifs. Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés de l'ONCC, 9^e étage, porte 9/4. Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

DOUALA le 27 Novembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDOPING Michael

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

DECISION N°1843/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHES PORTANT ATTRIBUTION DES LOTS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/ONCC/CIPM/2020 DU 15 OCTOBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DES RÉACTIFS ET CONSOMMABLES, LA RÉPARATION ET LA MISE À JOUR DES ÉQUIPEMENTS AU LABORATOIRE DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (ONCC).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général,

VU La Loi° 95/11 du 22 juillet 1995 portant Organisation du Commerce du Cacao et du Café, ensemble la loi n°2004/025 du 3 Décembre 2004 ;

VU Le Décret n°91/274 du 12 juin 1991 portant création et organisation de l'Office National du Cacao et du café ;

VU Le Décret n° 2006/032 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Office National du Cacao et du Café ;

VU Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU La Circulaire n°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

VU La Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques, pour l'exercice 2020 ;

VU La Décision n°0294/ONCC/DG/CAB du 28 Février 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ONCC ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert n°005/AONO/ONCC/CIPM/2020 du 15 Octobre 2020 pour la fourniture des réactifs consommables, la réparation et la mise à jour des équipements au Laboratoire de l'Office National du Cacao et du Café (ONCC).

VU La Proposition d'Attribution de la CIPM du 10 Novembre 2020; Compte tenu des nécessités de service,

DECIDE :

Article 1er : Sont retenus comme attributaire des Lots de l'Appel d'Offres National / Ouvert susmentionné, les Soumissionnaires ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Délai d'exécution	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Lot 1 : Fourniture des réactifs et Consommables	TLM MEDICALSARL	90 Jours	53 672 191	10 331 897	64 004 088
Lot 2 : Réparation et mise à jour des équipements	ETS TEL	90 Jours	39 120 000	7 530 600	46 650 600

Article 2 Le Directeur des Affaires Administratives et Financières, le Contrôleur Financier, et l'Agent Comptable sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision.

DOUALA le 27 Novembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

DECISION N°1841/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHES PORTANT ATTRIBUTION DES LOTS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ONCC/CIPM/2020 DU 14 OCTOBRE 2020 POUR LA FOURNITURE ET LES PRESTATIONS DIVERSES AU LABORATOIRE DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général,

VU La Loi° 95/I du 22 juillet 1995 portant Organisation du Commerce du Cacao et du Café, ensemble la loi n°2004/025 du 17 Décembre 2004 ;

VU Le Décret n°91/274 du 12 juin 1991 portant création et organisation de l'Office National du Cacao et du café ;

VU Le Décret n° 2006/032 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Office National du Cacao et du Café ;

VU Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU La Circulaire n°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

VU La Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques, pour l'exercice 2020 ;

VU La Décision n°0294/ONCC/DG/CAB du 28 Février 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ONCC ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert n°004/AONO/ONCC/CIPM/2020 du 14 Octobre 2020 pour la fourniture et les Prestations Diverses au Laboratoire de l'Office National du Cacao et du Café.

VU Les Propositions d'Attribution de la CIPM des 11 et 25 Novembre 2020; Compte tenu des nécessités de service,

DECIDE :

Article 1er : Sont retenus comme attributaire des Lots de l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, les Soumissionnaires ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Délai d'exécution	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Lot 1 : Fourniture du Petit Matériel	CGI SUARL	30 Jours	54 926 700	10 573 390	65 500 090
Lot 2 : Fourniture des équipements	ETS SIIS	30 Jours	53 601 364	10 318 263	63 919 627
Lot 3 : Renforcement des Capacités du Personnel au Laboratoire	ETS TEL	30 jours	18 300 000	3 522 750	21 822 750

Article 2 : Le Directeur des Affaires Administratives et Financières, le Contrôleur Financier, et l'Agent Comptable sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision.

DOUALA le 27 Novembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

DECISION N°1094/20/D/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDEPORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CEN/CPM/2020, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MULTIRISQUES DES MAGASINS ET BUREAUX, TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET STOCKS DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES (LOT UNIQUE) DE LA CENAME :

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CENAME

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements publics ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Codes des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/501 du 20 septembre 2018 portant réorganisation la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux (CENAME) ;

Vu l'Arrêté n° 0206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation de Marchés auprès des Etablissements Publics ;

Vu la Décision n°01098/CAB/MINMAP du 25 novembre 2019 portant nomination de la Présidente de la Commission de Passation des Marchés auprès de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels ;

Vu le Décret n° 2020/554 du 11 septembre 2020 portant nomination du Directeur Général de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels (CENAME) ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres N°003/AONO/CEN/CPM/2020, relatif à la couverture en assurance Multirisques des magasins et bureaux, tous risques informatiques et stocks de produits pharmaceutiques de la CENAME

Vu la Correspondance n°023/L/CENAME/CIPM/2020 du 26 novembre 2020 de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CENAME, portant proposition d'attribution ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est attributaire de l'Appel d'Offres National N°003/AONO/CEN/CPM/2020, relatif à la couverture en assurance Multirisques des magasins et bureaux, tous risques informatiques et stocks de produits pharmaceutiques (lot unique) de la CENAME :

Lot unique: couverture en assurance Multirisques des magasins et bureaux, tous risques informatiques et stocks de produits pharmaceutiques de la CENAME, **ZENITHE INSURANCE SA**, pour un montant total toutes taxes comprises (TTC) de **28 595 617 (Vingt huit millions cinq cent quatre vingt quinze mille six cent dix sept) Francs CFA**. La durée d'exécution est de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service d'exécution de la Lettre-commande.

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise ou son représentant dûment désigné est invité à se présenter à la Direction Générale de la CENAME pour l'établissement du projet de Lettre-commande correspondant.

YAOUNDE le 27 Novembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°024/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DU GRE A GRE N° 004711/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE5/NC DU 06 OCTOBRE 2020 POUR LES ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UNE USINE DE TRAITEMENT DES DECHETS SOLIDES A NGOMBE PK 27

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu L'Arrêté n° 000152/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu La Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2020 ;

Considérant la consultation de gré à gré N°004711/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE5/NC du 06 Octobre 2020 pour les études d'impact environnemental et social en vue de la construction d'une usine de traitement des déchets solides à NGOMBE PK 27.

Considérant le procès-verbal de la séance du 18 Novembre 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives techniques et financières du 03 Novembre 2020 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant la proposition d'attribution du 03 Novembre 2020 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: La Compagnie **GLOBAL ENVIROMENT AND SERVICE SARL** est déclarée attributaire du marché suivant :

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (FCFA TTC)	DELAI (en mois)
Unique	GLOBAL ENVIRONMENT AND SERVICE SARL <i>BP : 8725 Douala-Cameroun, Tél : (237) 699 95 38 47 / 696 97 51 44</i>	58 104 560	04

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 24 Novembre 2020

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 025/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DU GRE A GRE N° 004720/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMBEC/CE5/NC DU 07 OCTOBRE 2020 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE SANTE DU PERSONNEL ET DES ORGANES DIRIGEANTS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n° 000152/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu La Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2020 ;

Considérant la consultation de gré à gré n°004720/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE4/CEA7 du 07 Octobre 2020 pour la souscription de la police d'assurance santé du personnel et des dirigeants de la Communauté Urbaine de Douala.

Considérant le procès-verbal de la séance du 13 Novembre 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives techniques et financières du 06 Novembre 2020 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant la proposition d'attribution du 06 Novembre 2020 ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 19 Novembre 2020 de la Commission Centrale de Contrôle des Marchés de Services et de Prestations Intellectuelles ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: La Compagnie **CHANAS ASSURANCES SA** est déclarée attributaire des marchés suivants :

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (FCFA TTC)	DELAI (en année)
1	CHANAS ASSURANCES S.A	343 286 907	01
2	<i>BP : 109 Douala-Cameroun, Tél : (237) 699 30 27 13 /676 80 39 83/ 233 42 14 74</i>	28 389 099	

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N° 008/M/EDC/DG/CIPM/2019 DU 27 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE D'EAU POTABLE POUR LA CITÉ DE LOM PANGAR.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de Electricity Development Corporation (EDC),

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2020/244 du 04 mai 2020, portant réorganisation et fonctionnement de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2020/245 du 04 mai 2020, portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Résolution N° 120/CA/EDC du 09 novembre 2018 portant Règles Internes de passation, d'exécution et de contrôle des Marchés de EDC ;

Vu le Marché N° 008/M/EDC/DG/CIPM/2019 du 27 mai 2019 pour les travaux de construction d'un forage d'eau potable pour la cité de Lom Pangar ;

Vu l'ordre de service prescrivant de commencer les prestations N° 027/OS/EDC/DG/DEX/ DRHAG/SDAG/SM/2019 du 31 mai 2019 ;

Vu l'ordre de service valant mise en demeure N°053/OS/EDC/DG/DEX/SDEMAHLP/ CTEM/2019 du 27 septembre 2019 ;

Vu l'ordre de service valant mise en demeure N°013/OS/EDC/DG/DEX/SDEMAHLP/CTEM/ 2020 du 02 mars 2020 ;

Vu l'ordre de service valant dernière mise en demeure N°049/OS/EDC/DG/DEX/SDEMAHLP/ CTEM/2020 du 17 août 2020 ;

Vu l'ordre de service valant constat de défaillance N°068/OS/EDC/DG/DEX/SDEMAHLP/2020 du 02 novembre 2020 ;

DECIDE :

Article 1^{er} :

Le Marché N° 008/M/EDC/DG/CIPM/2019 du 27 mai 2019 pour les travaux de construction d'un forage d'eau potable pour la cité de Lom Pangar est **résilié aux torts, frais et risques de l'entreprise Ets GEOTECH pour défaillance à respecter ses obligations contractuelles.**

Article 2 :

La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 24 Novembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N° 008/M/EDC/DG/CIPM/2019 DU 27 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE D'EAU POTABLE POUR LA CITÉ DE LOM PANGAR.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de Electricity Development Corporation (EDC),

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2020/244 du 04 mai 2020, portant réorganisation et fonctionnement de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2020/245 du 04 mai 2020, portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Résolution N° 120/CA/EDC du 09 novembre 2018 portant Règles Internes de passation, d'exécution et de contrôle des Marchés de EDC ;

Vu le Marché N° 008/M/EDC/DG/CIPM/2019 du 27 mai 2019 pour les travaux de construction d'un forage d'eau potable pour la cité de Lom Pangar ;

Vu l'ordre de service prescrivant de commencer les prestations N° 027/OS/EDC/DG/DEX/ DRHAG/SDAG/SM/2019 du 31 mai 2019 ;

Vu l'ordre de service valant mise en demeure N°053/OS/EDC/DG/DEX/SDEMAHLP/ CTEM/2019 du 27 septembre 2019 ;

Vu l'ordre de service valant mise en demeure N°013/OS/EDC/DG/DEX/SDEMAHLP/CTEM/ 2020 du 02 mars 2020 ;

Vu l'ordre de service valant dernière mise en demeure N°049/OS/EDC/DG/DEX/SDEMAHLP/ CTEM/2020 du 17 août 2020 ;

Vu l'ordre de service valant constat de défaillance N°068/OS/EDC/DG/DEX/SDEMAHLP/2020 du 02 novembre 2020 ;

DECIDE :

Article 1^{er}:

Le Marché N° 008/M/EDC/DG/CIPM/2019 du 27 mai 2019 pour les travaux de construction d'un forage d'eau potable pour la cité de Lom Pangar est **résilié aux torts, frais et risques de l'entreprise Ets GEOTECH pour défaillance à respecter ses obligations contractuelles.**

Article 2 :

La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 24 Novembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

DR NSANGOU THEODORE

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N° 008/M/EDC/DG/CIPM/2019 DU 27 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE D'EAU POTABLE POUR LA CITÉ DE LOM PANGAR.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de Electricity Development Corporation (EDC),

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2020/244 du 04 mai 2020, portant réorganisation et fonctionnement de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2020/245 du 04 mai 2020, portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Résolution N° 120/CA/EDC du 09 novembre 2018 portant Règles Internes de passation, d'exécution et de contrôle des Marchés de EDC ;

Vu le Marché N° 008/M/EDC/DG/CIPM/2019 du 27 mai 2019 pour les travaux de construction d'un forage d'eau potable pour la cité de Lom Pangar ;

Vu l'ordre de service prescrivant de commencer les prestations N° 027/OS/EDC/DG/DEX/ DRHAG/SDAG/SM/2019 du 31 mai 2019 ;

Vu l'ordre de service valant mise en demeure N°053/OS/EDC/DG/DEX/SDEMAHLP/ CTEM/2019 du 27 septembre 2019 ;

Vu l'ordre de service valant mise en demeure N°013/OS/EDC/DG/DEX/SDEMAHLP/CTEM/ 2020 du 02 mars 2020 ;

Vu l'ordre de service valant dernière mise en demeure N°049/OS/EDC/DG/DEX/SDEMAHLP/ CTEM/2020 du 17 août 2020 ;

Vu l'ordre de service valant constat de défaillance N°068/OS/EDC/DG/DEX/SDEMAHLP/2020 du 02 novembre 2020 ;

DECIDE :

Article 1^{er} :

Le Marché N° 008/M/EDC/DG/CIPM/2019 du 27 mai 2019 pour les travaux de construction d'un forage d'eau potable pour la cité de Lom Pangar est **résilié aux torts, frais et risques de l'entreprise Ets GEOTECH pour défaillance à respecter ses obligations contractuelles.**

Article 2 :

La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 24 Novembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.arpmp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm